

A VOS AGENDAS

Avril	5	Matinée environnement	9h30 - 12h30	Espace Ardenna
	9	Passage de la balayeuse. Pensez à déplacer votre véhicule pour optimiser le travail des équipes !		
	15	Généalogie Association « L'arbre »	14h30	Salle de l'Olivier
	22	Matinée « Motricité » Ateliers Parents Enfants	10h00 - 11h00	Salle de l'Olivier
	28	Conseil municipal	18h30	Salle du conseil
Mai	6	Matinée « Eveil musical » Ateliers Parents Enfants	10h00 - 11h00	Salle de l'Olivier
	7	Armistice du 8 mai 1945	17h00	Monument aux morts
	14	Passage de la balayeuse. Pensez à déplacer votre véhicule pour optimiser le travail des équipes !		
	20	Généalogie Association « L'arbre »	14h30	Salle de l'Olivier
	25	Vide grenier associatif	8h00 - 18h00	Parc urbain Serge Maillard
	26	Conseil municipal	18h30	Salle du conseil

Fermeture exceptionnelle

La mairie sera exceptionnellement fermée les vendredis 2, 9 et 30 mai 2025.



VIDE GRENIER

Dimanche 25 mai 2025

8h00 - 18h00

Parc Serge Maillard - Saint-Germain La Blanche Herbe

Réservation obligatoire
(mail mesentea@outlook.fr, tel **06.45.94.35.00**)

Restauration sur place

Entrée gratuite



« Information municipale »
Avril 2025

EDITORIAL

St germinoises, St germinois,

Le budget municipal de l'année 2025 a été voté lors de la dernière séance du conseil municipal le 24 mars dernier. Il est le reflet d'une gestion financière responsable et ambitieuse dans un contexte mondial et national toujours incertain.

Les équilibres budgétaires sont préservés malgré une lente et progressive dégradation de notre épargne brute, clé de l'autofinancement de nos investissements.

En effet,

- La non indexation des dotations financières de l'état (DGF, DSR ...),
- La baisse des subventions de l'état et des partenaires institutionnels,
- Les prix élevés de l'énergie,
- La hausse de 3% de la cotisation employeurs à la caisse de retraite des collectivités locales

vont encore peser fortement cette année sur notre section de fonctionnement.

Néanmoins en 2025, la commune continue à investir pour l'avenir avec entre autres l'importante réhabilitation thermique du groupe scolaire Marco Polo. Pour ce projet d'1,5 M€ HT, le financement du reste à charge communal sera supporté par un emprunt de 500 000 € contracté auprès de la Banque des territoires. Les économies attendues sur nos consommations énergétiques seront les bienvenues pour redresser nos charges à caractère général.

Comme depuis de nombreuses années, la saine gestion de notre budget nous permet d'aborder l'année 2025 sans augmenter nos taux d'imposition de foncier et de taxe d'habitation.

Soyez assurés que l'équipe municipale veille à la bonne exécution budgétaire et reste vigilante sur l'utilisation des deniers publics.

Horaires d'ouvertures

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-18h
Mardi : 8h30 -12h30
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Votre Maire,
Stéphane LE HELLEY

Mairie - 11 rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél : 02.31.29.11.00 / Fax : 02.31.29.11.09 / @ : mairie.stgbh@orange.fr

Informations municipales

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES



Tous les habitants souhaitant des informations sur les travaux engagés **rue des Coursières** sont invités à participer à une réunion d'information le **mardi 29 avril 2025 de 18h00 à 19h30**, espace Ardena. L'équipe municipale et des représentants de Caen la mer se tiendront à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Dès début avril, des travaux préparatoires auront lieu : déplacement des candélabres, intervention sur les branchements et le réseau d'assainissement.

Urbanisme : Attestation de conformité

Dans un délai de **90 jours** suivant la fin de travaux (ayant fait l'objet d'une déclaration préalable, d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager), il est impératif de transmettre l'imprimé **Cerfa 13408*09** (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux - DAACT) à votre mairie.

Une attestation de conformité sera délivrée après vérification. Pour rappel, ce document est indispensable notamment lors d'une vente.



Jobs d'été : ne tardez pas !

A tous les jeunes saint germinois, vous avez 18 ans avant le 30 juin 2025 et souhaitez acquérir une première expérience professionnelle lors des vacances d'été (juillet - août) ou réitérer votre expérience de l'année passée, n'hésitez pas à postuler. Votre candidature doit être déposée au plus tard le **9 avril 2025** en mairie ou par mail (mairie.stgbh@orange.fr).

Armistice du 8 mai

La cérémonie commémorative du 80^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 se tiendra le **mercredi 7 mai 2025 à 17h00** au monument aux morts (cimetière). Tous les élus vous convient à ce moment de mémoire.

Fin du réseau cuivre début 2026

A compter du **1^{er} février 2026**, il ne sera plus possible d'utiliser un réseau ADSL pour accéder à de nombreux services (télévision, téléphone classique, internet, alarme, téléassistance, ...). Quelque soit votre opérateur, la fin du réseau cuivre concerne tous les habitants. Il est donc essentiel d'anticiper ce changement en raccordant votre logement à la fibre. De nombreux opérateurs téléphoniques proposent des abonnements via la fibre optique, il est donc conseillé d'entamer des démarches afin d'éviter toute coupure des services proposés par l'ADSL d'ici début 2026.



Rentrée 2025 - 2026 : inscriptions scolaires



Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée de septembre 2025 sont ouvertes. Les documents à remplir sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site internet www.mairie-stgermainblancheherbe.fr. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mme Mallet au **02.31.29.11.00**

ENVIRONNEMENT

Si vous souhaitez contribuer au **nettoyage de la commune**, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 5 avril 2025 à 9h30** devant la salle Ardena. Des gants, des sacs poubelles et des pinces seront fournis. Nous comptons sur la participation du plus grand nombre à ce moment citoyen.

A tous les jardiniers qui ont souhaité obtenir un sac de compost, la distribution aura lieu le **samedi 5 avril 2025 de 9h30 à 12h30**, espace Ardena.



Une collecte éphémère de déchets d'équipements électriques - électroniques et des déchets d'équipements d'ameublement est organisée le **samedi 5 avril 2025 de 9h00 à 12h30** à l'espace Ardena.

Cet événement a pour but de valoriser les déchets collectés par le recyclage ou encore le réemploi.

Nous vous encourageons à participer à cette collecte et à déposer :

- vos appareils hors d'usage, fonctionnant avec des piles, batteries ou sur secteur (télévisions, réfrigérateurs, aspirateurs, sèche-cheveux, téléphones portables, matériel informatique, etc...)
- vos déchets d'équipement d'ameublement (armoires, tables, canapés, sommiers, matelas, étagères, etc...)

Nous vous rappelons que les déchèteries de Caen la mer vous accueillent toute l'année pour vous délester de vos déchets.

ENFANCE - JEUNESSE

Changement du lieu d'accueil du centre de loisirs

En raison du démarrage des travaux de réhabilitation thermique de l'école Marco Polo, **les enfants seront accueillis à l'école élémentaire** pendant les vacances de printemps et le mercredi (à partir du 23 avril 2025).